

FICHE D'INSCRIPTION

DESIGNER/CRÉATEUR TEXTILE ET SURFACE,
MODE ET ENVIRONNEMENT

ANNÉE SCOLAIRE 2008 / 2009

photo

L'étudiant(e)

nom	prénom
date de naissance / /	lieu
nationalité	

Adresse

rue	
code postal	commune
téléphone	e-mail

Parents / responsable de l'étudiant(e)

nom	prénom
rue	
code postal	commune
téléphone	portable
e-mail	
profession du père	téléphone
profession de la mère	téléphone

Cursus scolaire de l'étudiant(e)

post-baccalauréat, dernier enseignement suivi		
établissement		
année /	niveau d'études atteint	spécialité
enseignement général, dernière classe fréquentée		
établissement		
année /	baccalauréat	option

2008
2009

CONDITIONS D'INSCRIPTION

FRAIS D'INSCRIPTION: 280 euros

En cas de désistement, ces frais restent acquis à l'école.

Les candidats actuellement en classe terminale peuvent toutefois, s'ils le souhaitent, renoncer à leur inscription et en recouvrer les frais en cas d'échec au baccalauréat.

La demande de remboursement, accompagnée d'un justificatif, devra nous parvenir avant le 15 juillet 2008. Pour cela ils doivent expressément faire figurer sur la ligne ci-dessous la mention manuscrite: «inscription conditionnée au succès au baccalauréat»:

FRAIS DE SCOLARITÉ: 5 550 euros

Toute année scolaire engagée est due dans sa totalité.

Le règlement s'effectue en deux fois, pour moitié le jour de la rentrée, le solde au 5 janvier 2009.

Aucun désistement ne pourra être pris en compte à dater du 1^{er} septembre 2008.

Pour les étudiants étrangers, originaires d'un pays hors Union Européenne, le règlement de la moitié des frais de scolarité est exigé avec le règlement des frais d'inscription.

La rentrée scolaire aura lieu le 1^{er} octobre 2008.

SÉCURITÉ SOCIALE ÉTUDIANTE

Sauf limites d'âge et autres cas dérogatoires prévus par les textes de lois, l'inscription au régime de la sécurité sociale est obligatoire. Le montant de la cotisation, fixé chaque année par décret ministériel, est à régler le jour de la rentrée.

Ayant lu et approuvé les conditions d'inscription ci-dessus et le règlement intérieur joint, nous, l'étudiant et les parents ou le responsable en qualité de garants, soussignés, déclarons inscrire pour l'année 2008-2009, M., Mlle et nous engager au règlement intégral des frais de scolarité.

Fait à, le / /

Signature de l'étudiant(e)
précédée de la mention «lu et approuvé»

Signature des parents ou du responsable
précédée de la mention «lu et approuvé»

designer/créateur textile **ESAF**

PIÈCES À JOINDRE: 4 photos d'identité, le règlement intérieur signé, pour les étudiants étrangers, photocopies du passeport et du titre de séjour.

L'inscription est effective dès réception de cette fiche accompagnée du montant des frais d'inscription. Les règlements sont à libeller à l'ordre de: École Supérieure d'Art Françoise Conte.



ÉQUIPE PÉDAGOGIQUE

Françoise CONTE

Directrice pédagogique de l'école.
Diplôme de l'École Nationale Supérieure des Arts Décoratifs suivi d'une année de spécialisation en art mural.
Diplôme des Arts Appliqués «Duperré» (style).
Professeur titulaire de l'Éducation Nationale en Arts Appliqués.

Anne DAVOLI

Professeur de tendance
Diplôme de création textile de l'École Supérieure d'Art Françoise Conte.
Activités professionnelles: créatrice textile et styliste tendance.

Christine DELAHAYE

Professeur d'infographie.
Diplôme des Arts Appliqués «Duperré». BTS textile, Maîtrise d'Arts Plastiques.
Diplôme de l'École Nationale Supérieure des Beaux Arts de Paris.
Activité professionnelle: designer infographiste.

Agnès DURAND

Professeur d'étude peinte
Diplôme de création textile de l'École Neufville/Conte.
Activité professionnelle: créatrice textile.

Sofia POTES

Professeur d'anglais.
Certificate of english language teaching to adults (CELTA), University of Cambridge.
Magistère en langue et civilisation françaises, Université de la Sorbonne Paris IV

Franck LÉONARD

Professeur de croquis et dessin.
Diplôme de l'École Nationale Supérieure des Beaux Arts de Paris, BTS communication visuelle.
Activité professionnelle: artiste plasticien.

Valérie LESAFFRE

Professeur de textile
Diplôme de création textile de l'École Neufville/Conte.
Activité professionnelle: créatrice textile free-lance.

Claire MALRIEUX

Professeur de croquis et dessin.
Diplôme des Arts Appliqués «Olivier de Serres», DMA sculpture et matériaux de synthèse.
Diplôme de l'École Nationale Supérieure des Beaux Arts de Paris (sculpture).
Activité professionnelle: direction artistique.

Odile DELAETER

Professeur titulaire de l'Éducation Nationale en Costume.
B.T.S de costumier à l'École Nationale Supérieure des Arts et Techniques du Théâtre

Florence MAURY-VASSEUR

Professeur de couleur textile et accessoires mode et environnement
Diplôme des Arts Appliqués «Duperré», BTS Textile.
Activités professionnelles: décoratrice d'intérieur (patine, décors,...), artiste peintre.

Corinne QUINTARD

Professeur de maille et technologie des tissus.
BTS Textile (Duperré).
Activité professionnelle : créatrice textile free-lance.

Des intervenants extérieurs viennent enrichir l'enseignement des professeurs de l'école par des interventions et ateliers spécialisés.



ÉCOLE SUPÉRIEURE D'ART
FRANÇOISE CONTE / ESAFC

27 RUE DE CITEAUX T 01 43 07 04 13 INFO@FCONTE.COM
75012 PARIS F 01 43 43 24 14 WWW.FCONTE.COM

Établissement d'enseignement technique supérieur privé

designer/créateur textile **ESAF**C



RÈGLEMENT INTÉRIEUR

PRÉSENCE

Les étudiants prennent connaissance des horaires précis des cours et du contenu des études lors de la rentrée scolaire.

La présence à tous les cours est exigée. Il ne sera admis aucun retard, ni aucune absence non justifiée. En cas d'absence ou de retards répétés non justifiés, le responsable de l'étudiant en sera immédiatement averti.

TRAVAIL ET PARTICIPATION

Les étudiants sont tenus pendant leur scolarité d'effectuer le travail exigé pour chaque cours. Celui-ci est réalisé soit dans les cours, soit en dehors, à un rythme établi par le professeur responsable du cours. Il fait l'objet d'appréciations et de notations. Ces notes permettent de suivre l'évolution du niveau de l'étudiant et d'apprécier le travail et l'effort fournis.

La présence aux évaluations pour les étudiants de textile est obligatoire.

A l'issue de ces évaluations le relevé de notes et appréciations sera envoyé à l'adresse indiquée par l'étudiant.

MATÉRIEL

Les salles de cours sont sous la responsabilité des étudiants et doivent être rangées après chaque cours. Les chevalets, supports et tables doivent être nettoyés régulièrement. Les étudiants sont responsables de leurs affaires personnelles, qui doivent être rangées dans les casiers mis à leur disposition. En cas d'oubli, de perte ou de vol, l'école ne pourra être tenue pour responsable.

Il est strictement interdit de laisser des sacs en plastique dans les casiers de rangement mis à disposition des étudiants.

SÉCURITÉ

Pour de raisons de sécurité et de salubrité, il est strictement interdit de fumer à l'intérieur des locaux, ainsi que dans le hall de l'immeuble. Les fiches «relais santé» et d'autorisation aux sorties doivent être dûment remplies et signées en début d'année.

DISCIPLINE

Pour le bien-être de tous, l'usage des téléphones mobiles est interdit dans l'enceinte de l'établissement. Les pauses sont prises dans la cour et, sauf en cas de cours théorique dans la salle 1, dans la cafétéria.

Ce règlement est susceptible de subir des modifications si les circonstances le nécessitent.

Pris connaissance le / /

Signature de l'étudiant(e)

précédée de la mention « lu et approuvé »



ÉCOLE SUPÉRIEURE D'ART
FRANÇOISE CONTE / ESAFC

27 RUE DE CITEAUX T 01 43 07 04 13 INFO@FCONTE.COM
75012 PARIS F 01 43 43 24 14 WWW.FCONTE.COM

Établissement d'enseignement technique supérieur privé

designer/créateur textile **ESAF**C

